

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 13 novembre 2017, à 19 h 00, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Charles Choquette, M. Guillaume Desnoyers, M. Éric Ménard et M. Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de M. Rhéal Grenier, maire suppléant.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Monsieur le maire Yvan Pinsonneault, ainsi que M. Jonathan Alix sont absents.

Tous les membres du Conseil ont été convoqués par un avis écrit, signifié, donné par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, conformément aux articles 152 et suivants du *Code municipal du Québec*.

ORDRE DU JOUR

1. Travaux cours d'eau Millette;
2. Période de questions;
3. Levée de la séance.

**RÉSOLUTION 11-250-17
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 11-251-17

RÉPARATION PONCEAU RANG SAINT-CHARLES DANS LE COURS D'EAU MILLETTE

Considérant l'entente signée entre la MRC de Rouville et la municipalité d'Ange-Gardien concernant la gestion de travaux dans le cours d'eau Millette;

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'octroyer un contrat à Gestion Dexsen, selon l'offre soumise le 1^{er} novembre dernier, au montant de 24 834,60 \$, taxes incluses, pour effectuer lesdits travaux.

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

**RÉSOLUTION 11-252-17
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. Charles Choquette que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

Rhéal Grenier, maire suppléant

Brigitte Vachon, secrétaire-trésorière

Je, Rhéal Grenier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Rhéal Grenier, maire suppléant